

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2013

---

## SÉPARATION ET RÉGULATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES - (N° 838)

Adopté

### AMENDEMENT

N ° CF102

présenté par  
Mme Berger, rapporteure

-----

#### ARTICLE 22

A l'alinéa 20,

substituer au mot :

"visés",

le mot :

"mentionnés".

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.